Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°45-2017-022

PUBLIÉ LE 9 FÉVRIER 2017

Sommaire

DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Loiret

45-2017-02-01-014 - DELEGATION DE SIGNATURE (2 pages) Page 3

45-2017-02-01-013 - Subdélégation signature Ordonnancement secondaire (2 pages) Page 6

DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Loiret

45-2017-02-01-014

DELEGATION DE SIGNATURE

Délégation de signature aux agents du Centre de Services Partagés

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET
DU DEPARTEMENT DU LOIRET

DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE AUX AGENTS DU CENTRE DE SERVICES PARTAGES

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°210-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret 17 décembre 2015 portant nomination de M. Nacer MEDDAH, Préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2012 portant affectation de Mme Nadine LE MANER, Administratrice des Finances Publiques à la direction régionale des finances publiques du Centre et du département du Loiret ;

Vu la décision d'affectation du 24 octobre 2016 nommant Mme Nadine LE MANER au Pôle Pilotage et Ressources à compter du 17 octobre 2016 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 31 janvier 2017 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Nadine LE MANER, Administratrice des Finances Publiques ;

Vu les conventions de délégation de gestion de crédits pour la mise en place du Centre de Services Partagés avec les services prescripteurs ;

DECIDE :

Article 1 :

Madame Nadine LE MANER subdélègue la signature qu'elle a reçue pour tous les actes relevant du service aux agents du Centre de Services Partagés dont les noms suivent :

- Madame Joëlle DALBY, Inspectrice divisionnaire hors classe, responsable du Centre de Services Partagés,

- Monsieur Hervé SAUTRE, Inspecteur des finances publiques, adjoint de la responsable du Centre de Services Partagés,
- M. Jean-Yves BOURGUIGNON, Contrôleur principal des finances publiques,
- Mme Guylaine BOUYSSOUX, Contrôleur principal des finances publiques,
- M. Christophe ROMBY, Contrôleur principal des finances publiques,
- Mme Patricia MALLARD, Agent d'administration principal des finances publiques.

Article 2 :

En plus des personnes désignées à l'article 1, Madame Nadine LE MANER subdélègue la signature qu'elle a reçue pour les opérations relatives à la certification du service fait aux agents dont les noms suivent :

- Mme Claude VINCENT, Contrôleur des finances publiques de 1ère classe.
- M. Franck LALUQUE, Contrôleur des finances publiques de 2ème classe,
- Mme Jocelyne BELLENOUE, Agent d'administration principal des finances publiques,
- Mme Brigitte BUTTET, Agent d'administration principal des finances publiques,
- Mme Claire GOUDEAU, Agent d'administration principal des finances publiques.

La présente décision de délégation a pris effet au 31 janvier 2017 et sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Loiret.

Fait à Orléans, le 1er février 2017

L'Administratrice des Finances Publiques,

signé : Nadine LE MANER

DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Loiret

45-2017-02-01-013

Subdélégation signature Ordonnancement secondaire

Délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire aux agents du Pôle Pilotage et Ressources

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU CENTRE-VAL DE LOIRE
ET DU DEPARTEMENT DU LOIRET

DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE

Le directeur du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 210-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 nommant M. Nacer MEDDAH, Préfet de la région Centre-Val de Loire, Préfet du Loiret ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2012 portant affectation de Mme Nadine LE MANER, Administratrice des Finances Publiques à la direction régionale des finances publiques du Centre et du département du Loiret ;

Vu la décision d'affectation du 24 octobre 2016 nommant Mme Nadine LE MANER au Pôle Pilotage et Ressources à compter du 17 octobre 2016 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 31 janvier 2017 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Nadine LE MANER, Administratrice des Finances Publiques.

DECIDE

1. En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui me sont conférées par arrêté du préfet du Loiret et de la région Centre-Val de Loire en date du 31 janvier 2017, seront exercées par :

1.1 Monsieur Régis TRUFFET, Inspecteur principal des finances publiques, responsable de la Division Budget Logistique Immobilier,

- Madame Laurence BOIVIN, Inspectrice des finances publiques,
- Monsieur Pierre-Jean LOUBET, Inspecteur des finances publiques,
- Monsieur Pierre LESCUYER, Contrôleur principal des finances publiques,
- Monsieur Alain LEVEL, Contrôleur principal des finances publiques,
- Madame Frédérique PICHON, Contrôleuse des finances publiques de 1ère classe,
- Monsieur Michel BOURDERIOUX, Agent administratif principal des finances publiques,
- Madame Élisabeth ROUSSEAU, Agent administratif principal des finances publiques.

1.2 Madame Hélène GAGET, Administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la Division Ressources Humaines,

- Monsieur Stéphane FRESPUECH, Inspecteur Divisionnaire des finances publiques, adjoint à la responsable de division,
- Madame Véronique LAFARGE, Inspectrice des finances publiques,
- Madame Pélagie ROUXEL, Inspectrice des finances publiques,
- Madame Sandrine BOCQUEZ, Contrôleuse principale des finances publiques,
- Madame Agnès JACQUELIN, Contrôleuse principale des finances publiques,
- Madame Marie-Christine HIVON, Contrôleuse des finances publiques de 1ère classe,
- Madame Annie IMBAULT, Contrôleuse des finances publiques de 1ère classe,
- Madame Martine SIMONET, Contrôleuse des finances publiques de 2ème classe,
- Madame Odile VANNIER, Contrôleuse des finances publiques de 2ème classe,
- Madame Céline BIGOT, Agent administratif principal des finances publiques de 1ère classe,
- Madame Blandine COSSON, Agent administratif principal des finances publiques de 1ère classe.

Fait à Orléans, le 1er février 2017
L'Administratrice des Finances Publiques

signé : Nadine LE MANER